

<https://www.ameSSI.org/Campagne-de-desinformation-en>



# Campagne de désinformation en cours

- SANTE-MEDECINES-BIEN-ETRE  
- SANTE PUBLIQUE



Date de mise en ligne : vendredi 11 mars 2005

---

Copyright © AMESSI.Org® Alternatives Médecines Évolutives Santé et

Sciences Innovantes ® - Tous droits réservés

---

**Le Leem (Les Entreprises du médicament) a annoncé lundi le lancement d'une « campagne de dialogue », sous forme de rencontres et de discussions entre les industriels et le public, afin de mettre en avant la volonté de transparence des industriels.**

Cette démarche s'inscrit dans une démarche mondiale de l'industrie pharmaceutique pour chasser les réticences du public à son égard, renforcées par plusieurs revers récents, notamment le retrait de Vioxx\* (rofécoxib, Merck & Co) en septembre en raison de risques cardiovasculaires accrus.

Les associations représentant l'industrie pharmaceutique, et donc le Leem en France, ont annoncé en janvier que les résultats des essais cliniques de tous les médicaments commercialisés allaient désormais être publiés sur Internet et seraient consultables par tous et gratuitement, rappelle-t-on.

Avec pour slogan « Le médicament parlons-en », cette « démarche de dialogue grand public » prendra la forme de « réunions publiques », d'« un site de dialogue interactif », de « consultations d'associations de patients et d'organisations investies dans la santé publique ».

Ces différentes rencontres débuteront en avril et dureront jusqu'en juin, a précisé le Leem à l'APM.

« Le résultat de ces consultations enrichira les propositions transmises aux autres acteurs de santé », précise le Leem dans son communiqué.

Par ailleurs, le Leem et l'AMIPS (Association des médecins des industries des produits de santé) font paraître lundi dans l'Express, cette semaine dans Le Nouvel Observateur et sur Canal +, une communication en réponse à des propos concernant l'industrie pharmaceutique affirmés dans ces médias.

Il s'agit d'une « réaction ciblée et mesurée dans certains médias qui mettaient en cause les Entreprises du médicament », a expliqué à l'APM Patrick d'Humières du Leem, ajoutant que le Leem a fait le choix d'« une réponse publique, ouverte et large ».

Cette forme de droit de réponse montre une grosse gélule sur laquelle est inscrit « pour nous, les patients ont le droit de savoir ». En dessous se trouve un texte, ponctué par le slogan « Le médicament, parlons-en ! Mais parlons-en vraiment ! ».

« Pour répondre à des mises en cause très spécifiques, insinuant ou affirmant que le secteur dans son ensemble pouvait enfreindre ses responsabilités fondamentales, les Entreprises du médicament ont préféré, à toute autre voie, en appeler au jugement de l'opinion sur ces allégations inacceptables », affirme le Leem dans son communiqué.